



# Le Perray

## infos

MAI 2009



- Le budget municipal p.4/5
- Les journées Prévention Routière p.7
- L'abbé Violette p.8



Mesdames,  
Mesdemoiselles,  
Messieurs,

A l'initiative du Syndicat Mixte d'Elaboration du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Yvelines (SMESSY) dont l'objectif est d'élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), s'est tenue à Rambouillet une réunion publique d'information et d'explication générales le samedi 28 mars. Cette rencontre nous a permis de prendre conscience de la globalité de notre territoire et d'envisager son devenir à l'horizon 2020.

**Qu'est-ce qu'un SCOT ?**

La loi de Solidarité Urbaine (SRU) du 13 décembre 2000 a institué les SCOT, outils essentiels d'aménagement du territoire qui visent à organiser un développement urbain cohérent, solidaire et durable.

**Les SCOT comportent 3 parties :**

1/ un rapport de présentation avec l'analyse de l'état de l'environnement, l'expertise des forces, des faiblesses et l'évaluation des besoins.

2/ un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) présentant les grands choix retenus.

3/ un document d'orientation générale rassemblant les prescriptions et préconisations pour la mise en œuvre des objectifs énoncés dans le PADD. Par ce nouvel outil administratif de planification, nous travaillons à une échelle plus large que la Commune ou l'Intercommunalité : celle d'un bassin de vie reflétant les pratiques quotidiennes des habitants.

Notre SCOT du Pays du Sud Yvelines compte environ 69 000 habitants et s'étend sur les 3 Communautés de Communes : Plaines et Forêts d'Yvelines (15 Communes), la Communauté de Communes des Etangs (5 Communes), la Communauté de Communes Contrées d'Ablis, Portes d'Yvelines (8 Communes), les Communes de Gambaiseuil et de Ponthévrard.

**Le SCOT sur notre territoire : objectifs**

- renforcer la cohérence entre les politiques d'habitat par la localisation et la production de logements (pour le Perray 75 logements par an jusqu'en 2020) : maîtrise de l'étalement urbain (protection des terres agricoles), diversification des constructions partout et pour tous (25% de locatifs sociaux), urbanisation respectant l'environnement.
- mettre en compatibilité le Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le SCOT.
- le SCOT s'impose au PLU.
- veiller au développement harmonieux des Zones d'Activités par la mise en place d'une stratégie économique concertée et exigeante.
- protéger et diversifier l'agriculture (agriculture de proximité, biologique, nouvelles sources d'énergie...).
- préserver et valoriser notre patrimoine naturel et urbain de grande qualité.
- améliorer les dessertes telles l'entrée sur la RN10 vers Paris à la hauteur de la Croix Saint Jacques.
- respecter les principes du développement durable en favorisant les transports en commun et les déplacements (3ème voie SNCF, transport bus, liaisons douces comme les sentes piétonnes et les pistes cyclables inter-territoire).



Madame Le Maire

Paulette Deschamps

En couverture, photo du carnaval de la crèche (le 20 mars).

# SOMMAIRE

Vie du CM/ Vie de quartier .....	p 3
Budget .....	p 4-5
HMPY : L'Abbé Violette .....	p 6
Tribune libre .....	p 7
Vie de la Cité .....	p 8-9
Actualités culturelles .....	p 10
Actualités sportives .....	p 11
Agenda de mai .....	p 12

## Le Perray infos

Directrice de la Publication :

P. DESCHAMPS, Maire

Rédaction et diffusion :

P. DESCHAMPS, P. BEGUIN, P. LE DUC  
A. LAVADOU, M. GERALD.

Impression, conception, réalisation : NPC

Distribution : DPSC

Crédit photo : Service Communication

Les informations sont à faire parvenir par mail  
impérativement avant le 5 du mois précédant sa sortie

Tél : 01.30.46.31.24

e-mail : service.communication@leperray.fr

# Conseil Municipal

## du 20 Mars 2009

### 28 conseillers présents ou représentés

Madame le Maire, au nom de tous ses collègues, installe et accueille à la table du Conseil Municipal, Mme Marie-France GROSSE, qui remplace Mme CAPRAÏ, démissionnaire.

Elle annonce qu'à la suite de l'attribution du lot n°14 sur les VRD, le chantier du bâtiment maternelles de l'ALSH va pouvoir démarrer.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas participer aux frais de réfection de la Porte Moutonnaire qui est une propriété privée.

L'essentiel de l'ordre du jour est consacré aux budgets et toutes les décisions qui suivent sont adoptées par la majorité municipale (23 voix), alors que l'opposition s'est abstenue (5 voix) :

- Maintien des taux d'imposition 2008.
- Adoption du budget communal, voté par sections et chapitres, en équilibre recettes / dépenses à hauteur de 11 724 077 €.
- Adoption du budget assainissement, voté par sections et chapitres, en suréquilibre (recettes : 1 367 640 € ; dépenses 1 228 605,43 €).
- Adoption du budget des logements communaux, voté par sections et chapitres, en équilibre recettes / dépenses à hauteur de 1 100 855 €.
- Adoption du tableau des effectifs du personnel.
- Adoption d'une modification de grade en promotion d'un personnel.

### Les décisions suivantes sont votées à l'unanimité des présents :

- Répartition des subventions aux associations.
- Adoption des règlements de la restauration scolaire, de l'étude, de l'ALSH et des tarifications calculées pour l'année scolaire 2009-2010, d'après une nouvelle grille de quotients familiaux.
- Extension du principe du quotient familial dans le financement des classes de découverte dont le coût ne devra pas dépasser 650 € par enfant.
- Adoption des nouveaux tarifs de location des salles municipales et des nouvelles conventions d'utilisation.
- Adoption d'une modification du PLU pour permettre les travaux du Centre Omnisports de la Communauté de Communes des Etangs (ex-ASPTT) et la construction sur le même site de l'Hôtel de la Communauté, siège de la C.C.E.
- M. Jean-Louis BARON remplace Mme CAPRAÏ à la Commission Fête et Cérémonies, Mme GROSSE la remplace à la Commission des Affaires Sanitaires et Sociales et au Conseil d'Administration du CCAS.

Madame Le Maire annonce que le coût de la collecte 2009 des déchets verts sera pris en charge par la CCE et qu'un zonage devra être adopté avant le 15 octobre pour que ce coût ne soit imputé en 2010 qu'aux contribuables des deux communes concernées (Les Essarts et Le Perray).

Une réunion de travail de l'ensemble du Conseil Municipal se tiendra prochainement autour de l'Etude de Territoire dont le travail préalable est en cours de finalisation.

Retrouvez l'étude détaillée des budgets p. 4-5

## VIE de quartiers...

### Compte-rendu de la Réunion du Quartier Ouest - 13 mars

A l'invitation de la Municipalité, environ 80 personnes du quartier Ouest sont venues écouter la présentation de l'action municipale en cours et les perspectives concernant leur quartier.

A la suite de cet exposé, de nombreuses questions ont été posées et pourraient faire l'objet de travaux et d'aménagements futurs :

- La circulation et le stationnement rue du Moulinet présentent de réels dangers : notamment par la vitesse et de la réduction de visibilité.
- La voirie nécessite de nombreuses restaurations (revêtement, trottoirs, barrières, sentes,...).
- Le terrain de pétanque de la rue de la Charmoie sera prochainement réaménagé.
- L'entretien des rigoles est insuffisant.

Rendez-vous a été pris pour une prochaine réunion en 2010 ou 2011 pour faire le point sur les demandes et les réponses apportées. Au total une soirée conviviale et des riverains satisfaits de cette première rencontre.

### Prochaine réunion :

Quartier Est délimité par : Chemin du Vieux Moulin – Chemin des deux Pavillons – Rue de la Perche-aux-mares

Il faudrait :

- Réparer la clôture du transformateur (rue de la Charmoie).
- Etudier l'affaissement du trottoir et ses conséquences (rue de la Joute au cerf).
- Empêcher certaines manœuvres de gros véhicules (rue du Roseau et de la Martinerie).
- Réduire la vitesse des véhicules.
- Revoir l'aménagement de l'arrêt de bus « La Touche » (rue de la Martinerie).
- Réhabiliter la voirie de la rue de la Mare-Neuve.
- Revoir les abords du nouveau cimetière.
- Rappeler à de nombreux riverains leurs obligations de taille des haies privatives et le respect du domaine public.
- Repeindre les murs des 3 ponts de la RN10.

Date : vendredi 5 juin à 21h00

Lieu : Salle des Fêtes de la Mare au Loup

Référent : M. Paul BISSERY

## CCE

### La semaine du Sport

La 3ème édition de la Semaine du sport se déroulera du 11 au 17 mai :

Du lundi au vendredi des rencontres sportives à destination des scolaires dans les différentes Communes de la CCE.

Samedi 16 mai à partir de 14h00 : concours de pétanque au Foyer Rural d'Auf-fargis, rue des Vaux de Cernay. Inscriptions : [www.cce78.fr](http://www.cce78.fr).

Dimanche 17 mai : randonnées pédestre et VTT ouvertes à tous.

La randonnée VTT, avec le concours de l'AGSE VTT, partira à 9h00 du Foyer Rural des Bréviaires (route du Haras) pour un parcours d'environ 30 kms sur toute la journée (pique-nique, préparé par vos soins, le midi à Saint-Léger) où les rejoindront les marcheurs partis à 10h00 du Foyer Rural des Bréviaires (environ 15 kms). Cette randonnée est encadrée par l'association I2A.

Nous vous attendons nombreux à ces différentes manifestations.

# 2009 Le Budget Municipal

Le budget que nous vous présentons est l'aboutissement d'une gestion saine, tournée vers l'avenir; avenir que nous avons su, bien heureusement, sauvegarder et que nous abordons avec sérénité.

Rappelons le contexte actuel :

- un désengagement de l'Etat s'aggravant avec des charges supplémentaires pour les collectivités locales,
- des compensations en diminution constantes,
- l'annonce de la suppression de la taxe professionnelle, recette très importante pour notre commune (1 900 000 €)

Et concernant tous les Français : une situation économique, sociale des plus préoccupantes.

Lors du dernier mandat, nous avons mené une politique très volontariste, enrichi notre patrimoine, investi dans des travaux au sein du Perray tant dans les bâtiments que dans la voirie, nous avons veillé à désendetter la Commune, respectueux que nous sommes des deniers des Habitants. L'emprunt d'un montant de 1 749 350 €,

relatif à l'acquisition indispensable en 1995 du site de la Mare au Loup, arrive à échéance cette année.

Les projets présentés dans ce budget prévisionnel sont **a minima**, car n'ayant pas encore reçu les notifications des subventions attendues des divers organismes (CAF, Département, Région,...), nous ne pouvons faire apparaître que les projets qui sont financés par notre trésorerie. Des décisions modificatives seront prises au fur et à mesure de la connaissance des sommes qui nous seront allouées.

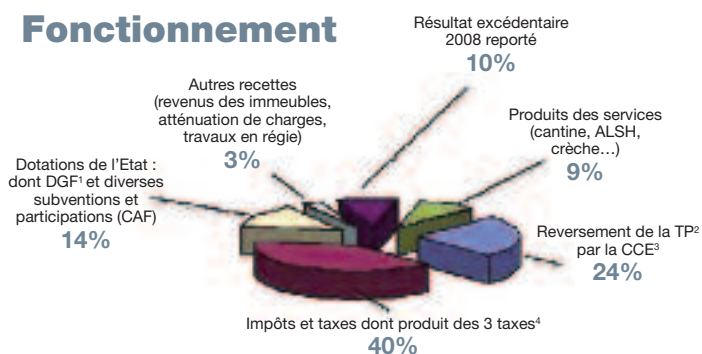
Quand tout autour de nous, la plupart des communes augmentent en 2009 les impôts locaux, vos Elus ont maintenu les mêmes taux que les années précédentes, à un niveau plus qu'acceptable pour une ville de 6 500 habitants.

Nous avons soutenu les investissements à un rythme élevé et veillé au désendettement du Perray.

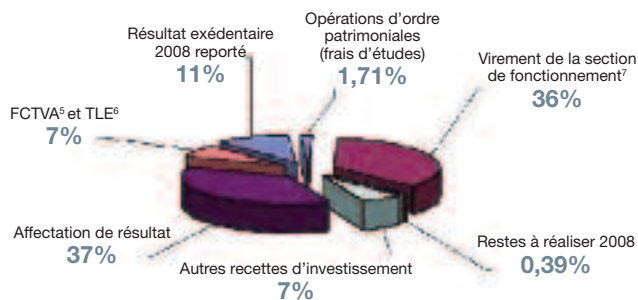
**Cela s'appelle de la bonne gestion!**

## LES RECETTES DE LA COMMUNE

### Fonctionnement



### Investissement



- > L'AFFECTATION DE RÉSULTAT (37%) CORRESPOND AU COMPTE DE GESTION PROVISOIRE ADRESSÉ PAR LA TRÉSORERIE.
- > LES RESTES À RÉALISER 2008 (RAR) CORRESPONDENT À DES SUBVENTIONS NOTIFIÉES EN COURS D'ANNÉE 2008 MAIS NON ENCORE PERÇUES AU 1ER JANVIER 2009.

### Recettes de fonctionnement

Libellés	Montant prévu
Reverserment de la TP par la CCE 24%	1 951 911,00
Impôts et taxes : dont produit des 3 taxes 40%	3 104 660,00
Dotations de l'Etat : dont DGF et diverses subventions et participations (CAF) 14 %	1 083 541,00
Autres recettes (revenus des immeubles, atténuation de charges, travaux en régie) 3%	230 540,00
Résultat excédentaire 2008 reporté 10%	774 006,00
Produits des services (cantine, CLSH, crèche...) 9%	710 112,00
<b>TOTAL en €</b>	<b>7 144 658,00</b>

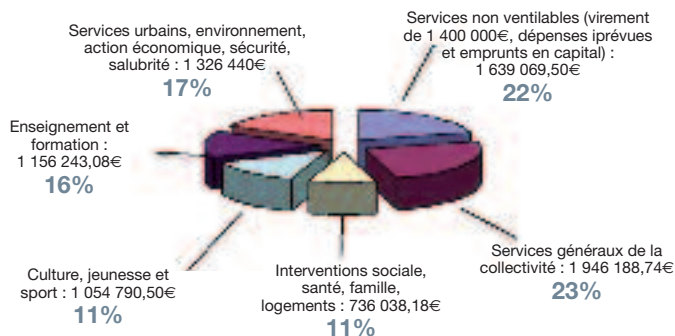
### Recettes d'investissement

Libellés	Montant prévu
Opérations d'ordre patrimoniales (frais d'études) 1,71%	66 200,00
Virement de la section de fonctionnement 36%	1 400 000,00
Restes à réaliser 2008 0,39%	15 400,00
Autres recettes d'investissement 7%	255 200,00
Affectation de résultat 37%	1 419 967,00
FCTVA et TLE 7%	275 200,00
Résultat excédentaire 2008 reporté 11%	437 340,00
<b>TOTAL en €</b>	<b>3 869 307,00</b>

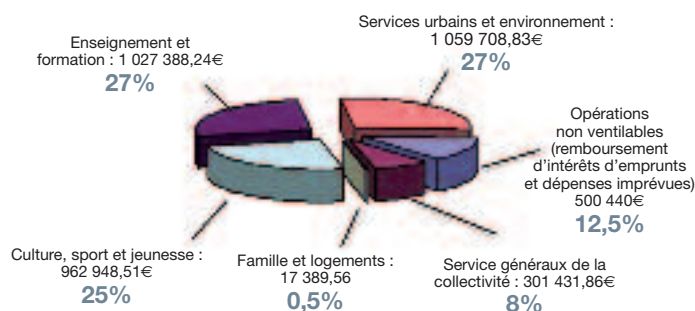
## LES DEPENSES DE LA COMMUNE

La réduction significative de l'endettement permettra, sans avoir recours à l'augmentation des taxes, de contracter de nouveaux emprunts en vue d'aménagements futurs. Ainsi, le Perray continuera d'évoluer sans que les nouveaux investissements pèsent sur le budget des habitants.

### Dépenses de fonctionnement



### Dépenses d'investissement



### Dépenses de fonctionnement

Libellés	Montant prévu
Services non ventilables: virement de 1 400 000 €, dépenses imprévues et emprunts en capital 22%	1 635 069,50
Services généraux de la collectivité 23%	1 946 188,74
Interventions sociale et santé, Famille, logements 11%	736 038,18
Culture, Jeunesse et sport 11%	1 054 790,50
Enseignement et formation 16%	1 156 243,08
Services urbains, environnement, action économique, Sécurité, salubrité 17%	1 326 440,00
<b>TOTAL en €</b>	<b>7 854 770,00</b>

### Dépenses d'investissement

Libellés	Montant prévu
Opérations non ventilables (remboursements d'emprunts et dépenses imprévues) 12,5%	500 440,00
Service généraux de la collectivité 8%	301 431,86
Famille et logements 0,5%	17 389,56
Culture, Sport et Jeunesse 25%	962 948,51
Enseignement et formation 27%	1 027 388,24
Services urbains et environnement 27%	1 059 708,83
<b>TOTAL en €</b>	<b>3 869 307,00</b>

**NOUVEAU : La présentation de chaque opération municipale comprendra désormais son explication budgétaire.**

## Le Budget "assainissement"

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2009 - Assainissement comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Exploitation</b>		
Prévisions 2009	674 535.00 €	557 803.00 €
Report excédents 2008	-	96 732.00 €
	<b>674 535.00 €</b>	<b>674 535.00 €</b>
<b>Investissement</b>		
Prévisions 2009	372 153.00 €	201 306.00 €
Reste à réaliser 2008	181 917.43 €	-
Report excédent 2008	-	491 799.00 €
	<b>554 070.43 €</b>	<b>693 105.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 228 605.43 €</b>	<b>1 367 640.00 €</b>

Le taux de la redevance assainissement est maintenu à 1.30 € HT le m<sup>3</sup>.  
 Des travaux à hauteur de l'Avenue de la Gare, rue du Chemin Neuf, rue de la Grenouillère, rue du Chemin Vert sont prévus sur d'anciennes canalisations pour un montant de 157 000 €.

## Le Budget des Logements Communaux

Le conseil municipal adopte le Budget Primitif 2009 des logements communaux comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>Fonctionnement</b>		
Excédent reporté 2008	-	131 960.00 €
Prévision 2009	618 855.00 €	486 895.00 €
	<b>618 855.00 €</b>	<b>618 855.00 €</b>
<b>Investissement</b>		
Excédent reporté 2008	-	5 807.00 €
Prévision 2009	448 900.00 €	348 900.00 €
Affectation provisoire RAR 2008	33 100.00 €	127 293.00 €
	<b>482 000.00 €</b>	<b>482 000.00 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 100 855.00 €</b>	<b>1 100 855.00 €</b>

Travaux prévus en 2009 :  
 - étude de programmation pour réhabilitation des Platanes (plan d'action pour remise en état des huisseries, électricité et isolation). Cette opération programmée en 2008 n'a pu être lancée faute d'une réponse satisfaisante.  
 - réhabilitation du logement situé au 16 rue de Chartres, montant estimatif : 70 000 €  
 - réhabilitation du logement situé au 23 rue de Chartres, montant estimatif : 50 000 €

# Le premier DEFISAT au Perray !



Remise des prix  
Le 26 mars

**Le 26 mars**, l'association de loisirs adaptés Ellipse 78 a organisé, en partenariat avec la Municipalité du Perray et l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) de Trappes, le premier DEFISAT (rencontre entre ESAT) autour du sport.

Au programme : tennis, tennis de table, pétéca et badminton.

6 établissements ont participé à cette rencontre : ESAT de la Mare Savin (Trappes), ESAT Pierre Boulenger (le Perray-en-Yvelines), ESAT de Fourqueux, ESAT Aigrefoin (St Rémy les Chevreuse), ESAT de la Villa du Parc (St Cloud) et l'association COTRA (Fontenay le Fleury). Après les remerciements de Mme Resteghini, Maire Adjointe du Perray, et la remise des prix, les 50 participants sont allés

déjeuner à l'ESAT de Trappes qui a, à travers son directeur M. Francheteau, prêté ses locaux et préparé les repas.

La journée a été une grande réussite et a pu bénéficier de la présence du directeur de l'ESAT d'Ecqueville venu en observateur, de celle de deux autres Maires Adjoints du Perray et de la Responsable du Service des sports.

Cette manifestation est la 61ème d'Ellipse en 10 ans. L'association souhaite continuer son partenariat avec la Commune du Perray dans le cadre de rencontres sportives avec des clubs ordinaires.

Les ESAT ont été invités à revenir le 30 avril pour un tournoi de tennis indoor aux Clayes sous Bois et les 5 et 6 juin à Marly le Roi pour la 13ème édition de la Balle au Bond.

Ellipse 78 est une association privée qui existe depuis plus de 10 ans. Elle est animée par plus de 200 adhérents issus de 50 communes (dont 12 institutions), de 9 salariés et de 12 bénévoles. Ellipse fonctionne toute l'année dans le cadre de la socialisation des personnes en situation de handicap mental. Lauréate 3 fois de la Fondation de France, Ellipse 78 est reconnue pour son travail par le milieu médico-social. Elle bénéficie en outre d'un soutien du Secrétariat délégué au handicap dans le cadre de son travail en cohérence avec la loi 2005 sur l'égalité des chances.

Pour en savoir plus rendez-vous sur [www.ellipse78.com](http://www.ellipse78.com)

## Manger équilibré et pas cher en 2009

Conférence débat organisée par le Syndicat d'Initiative.

Avec la participation de Sonia MILLARD (naturopathe - éducatrice de santé).

**Mercredi 13 mai à partir de 20h15**

Salle polyvalente (derrière la mairie) entrée libre.

**Renseignements : 01 34 84 99 05**

(mercredi et samedi de 10h00 à 12h00).

## Guide pratique 2009/2010

Utile à tous les Perrotins, il présente les commerçants, les artisans, les industries, les professions libérales et médicales, ainsi que toutes les associations de la Ville.

Vous appartenez à l'une des catégories et vous n'avez pas reçu le formulaire de mise à jour, contactez le Service Communication ([service.communication@leperray.fr](mailto:service.communication@leperray.fr) ou 01 30 46 31 15).

**Formulaire à renvoyer impérativement avant le 30 mai 2009.**



## Un mal, des mots... SOS Amitié

L'association SOS Amitié Ile-de-France lutte contre

la solitude, le mal-être, la dépression et le suicide par l'écoute au téléphone 24h/24.

**Elle recherche des écoutants bénévoles** pour ses 7 lieux d'écoute en Ile-de-France. Si vous pouvez consacrer quelques heures par semaine, le jour, le soir, la nuit ou le week-end, si vous aimez la vie, si vous êtes ouvert(e) et chaleureux(se), rejoignez nos équipes... vous serez sans doute surpris de découvrir les richesses de l'écoute SOS Amitié... Une formation est bien sûr assurée.

Pour recevoir un dossier de candidature, merci d'adresser vos coordonnées à SOS Amitié Ile-de-France, BP 100, 92105 Boulogne Billancourt Cedex, ou par email à [Sos.amitie.idf@wanadoo.fr](mailto:Sos.amitie.idf@wanadoo.fr).



## Vacances

### Été rime avec passeport !

Bientôt l'été, pensez à votre passeport. Les délais d'obtention sont très longs !

#### Pièces à fournir :

**Personne majeure** : ancien passeport, extrait d'acte de naissance avec filiation (moins de 3 mois), justificatif de domicile (moins de 3 mois), deux photos d'identité (35 x 45 mm), timbre fiscal de 88 €.

**Personne mineure** : extrait d'acte de naissance (moins de 3 mois), acte de naissance de l'un des parents (moins de 3 mois), justificatif de domicile (moins de 3 mois), deux photos d'identité (35 x 45 mm).

En cas de divorce copie de la décision de justice sur l'autorité parentale et un timbre fiscal de 19 € (moins de 15 ans) ou de 44 € (plus de 15 ans).

## Que faire en cas d'urgence médicale les week-ends et jours fériés ?

**Vous devez impérativement téléphoner au 15.**

Un médecin régulateur vous orientera selon le degré d'urgence : SAMU, pompiers, véhicules mobiles, urgence publique ou privée, points de garde des médecins libéraux ou simple conseil.

# JOURNÉES PREVENTION ROUTIERE

23 AU 28 mars 2009

## 3 Temps forts :

Dans la semaine du 23 au 28 mars dans les écoles :

Intervention de deux Officiers de Prévention



Exercices sur les livrets offerts par la Police



Les élèves de CE2 ont obtenu leur permis piéton remis officiellement vendredi 10 avril en présence des Elus, de la Police et des Représentants de l'Education Nationale



Dans la rue  
avec les élèves

### Vendredi 27 mars : prévention des Seniors.

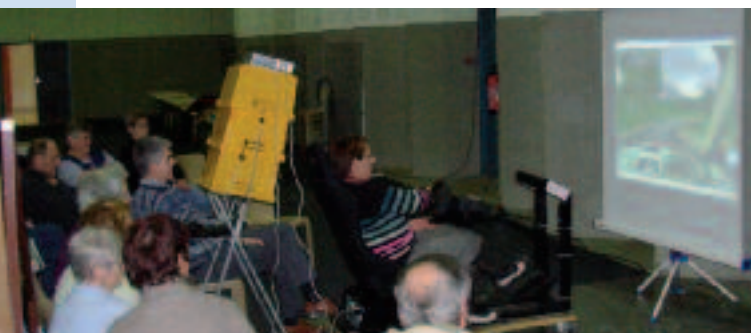
Le Syndicat d'Initiative organisait le vendredi 27 mars 2009, en collaboration avec la Prévention Routière, une journée dédiée aux Seniors dans la Salle de la Mare au Loup.

Après l'exposé du Directeur Départemental, la matinée fut consacrée à une information sur le coût des accidents, à la révision des savoirs des participants, aux nouveaux dangers de la route, aux idées reçues – parfois fausses – et aux aptitudes de conduite des + de 60 ans.

Après un pique-nique pris en commun, est arrivé le temps des exercices pratiques : simulateur, ateliers alcoolémie, champs visuels, etc...

C'est aux alentours de 17h30 que les 40 participants se sont quittés, satisfaits de cette journée.

Le Bureau du Syndicat d'Initiative



Prévention des Seniors  
Le 27 mars



Dans l'école

### Samedi 28 mars : journée tout public.

Une fréquentation un peu timide (100-150 personnes), mais ceux qui sont venus ont pu participer à divers ateliers :

- gravure anti-vol des vélos
- simulateurs de conduite et d'accidents
- les lunettes de l'ivresse
- circulation en fauteuil roulant
- révision du code de la route
- initiation aux gestes de premiers secours
- information de base sur le défibrillateur.

Un grand merci aux divers partenaires et bénévoles :

Croix Rouge, Prévention Routière, Police, MAIF, GMF, APF, Auto-école.



Journée sécurité  
Tout public

### Paroles d'élèves...

*J'ai adoré le permis piétons. J'ai surtout aimé quand nous sommes allés faire une promenade avec les policiers. J'ai appris plein de choses que je ne savais pas.*

*J'étais stressée le jour de l'examen, mais c'était super.*

*J'ai adoré.*

*Guilbert Elise*

*Le permis piétons est très bien pour nous, enfants, ça nous permet de connaître les dangers de la ville ou de la campagne. Ce qui est bien aussi c'est que les policiers puissent venir. Maintenant, avec le permis piétons, je fais beaucoup plus attention et je me sens plus en sécurité.*

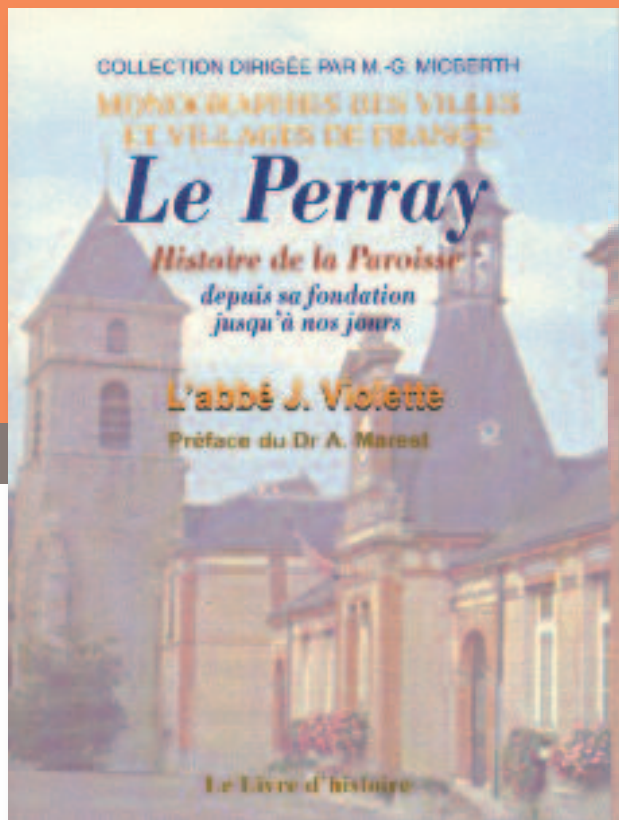
*Lucile Roblet*

# Rendez-vous en 2010

Une information plus importante devrait permettre d'augmenter l'impact de cette manifestation !

# Hommage à un talentueux précurseur :

**Jules Marie Edouard VIOLETTE**



*J. Violette  
curé de Le Perray  
curé sans effet de 90 ans*

Paraphe de l'Abbé Violette

Réédition 2001 de l'ouvrage paru en 1895.

Monsieur l'abbé, c'est avec grand plaisir que je me penche aujourd'hui sur l'essai de votre biographie ce qui, 163 ans après votre naissance, n'est pas chose aisée, mais il n'y a pas de joie sans peine !

Tout d'abord pourquoi vous qualifie-t-on d'un magistral « Monsieur l'abbé » alors que vous avez rempli votre ministère en temps que curé ? ... Oui..., c'est l'habitude...!

Pour pasticher Victor Hugo, je dirais que vous êtes né alors que le XIX<sup>ème</sup> siècle avait déjà quarante six ans trois mois et trente et un jours; soit le 31 mars 1846, à Lessay dans la Manche, là bas on dit « Cotentin », pays de Coutances, au bord de la grande lande.

Contemporain donc de l'écrivain régionaliste Georges Desdevises du Désert<sup>1</sup> lui-même né à Lessay en 1854, qui décrivait la lande comme<sup>2</sup> : « *Toute l'histoire de Lessay, si elle pouvait être écrite, se résumerait dans la lutte de l'homme et de la lande. Les gens du pourtour [...] la considéraient comme un lieu maudit, comme la demeure d'une sorte de divinité malfaisante, dont le nom seul faisait peur* » ... bigre, cela devait donner la vocation ! Dites nous, lors de vos promenades dans la lande avez-vous croisé les « Milloraines », ces dames blanches de la « grand'lainde »<sup>3</sup> ?

tous, vous avez fréquenté les bancs de l'école primaire, puis vous avez effectué des études secondaires jusqu'en seconde, mais je ne sais si c'était à Coutances ou à Saint-Lô.

Vous étiez inscrit au petit séminaire de

« *Toute l'histoire de Lessay, si elle pouvait être écrite, se résumerait dans la lutte de l'homme et de la lande. Les gens du pourtour [...] la considéraient comme un lieu maudit, comme la demeure d'une sorte de divinité malfaisante, dont le nom seul faisait peur* » ...

Versailles pour l'année 1870-1871 sous le numéro 232, mais l'arrivée des Prussiens, huit jours après l'ouverture des cours semble avoir interdit que se déroule la tenue de ceux-ci. En effet, le petit séminaire a été successivement occupé par les Prussiens (le petit séminaire ayant dû mettre à disposition 200 lits complets entre le 18-09-1870 et le 8-03-1871), puis par la Garde Républicaine.

Pour la rentrée 1871-1872, vous êtes entré au grand séminaire, en section I -philosophie.

Durant la guerre contre les Prussiens, vous avez effectué un service militaire (probablement « volontaire » car les séminaristes

n'étaient pas mobilisables) et vous avez été nommé sous-officier.

Entre la fin de vos études et votre entrée au séminaire, je n'ai pas pu obtenir de renseignements vous concernant.

D'après un historien normand, vous auriez pu être affecté dans les gardes mobiles départementales de la Manche, mais les archives de Saint-Lô ont été totalement détruites lors du débarquement allié de 1944 et très peu de documents sur la guerre de 1870 sont classés aux archives militaires à Vincennes.

De toutes façons les gardes mobiles départementales n'étaient pas des militaires et n'avaient donc pas de matricule.

En 1873, vous avez pris congé du diocèse de Coutances pour vous rendre dans celui de Versailles, que vous n'avez quitté qu'au moment de votre retraite.

Ordonné prêtre le 22 mai 1875 à Versailles (*notes vous concernant à votre sortie du séminaire : Violette : capacité : commune ; bon jugement ; piété : excellente ; régularité : bonne ; travail : très soutenu ; caractère dévoué, énergique*), vous avez été nommé vicaire de Bougival le 22 août 1875, puis curé de Bazemont le 24 mai 1878 et enfin, curé du Perray le 1er mai 1886 où vous êtes resté jusqu'à la fin de votre sacerdoce soit le 20 juillet 1919.

Trente trois ans pour connaître les paroissiens et explorer les recoins de cette commune qui vous était étrangère lors de votre arrivée mais que vous avez patiemment approivoisée.

(à suivre)

**Michel-Jack MASSON**  
Auditeur de HMPY

1. Qui sera doyen de la faculté de lettres de Clermont-Ferrand en 1907.

2. Georges Desdevises du Dezert : *Mon vieux Lessay*.

3. Grande lande avec l'accent du terroir.

# Le Perray Autrement

## Confidences Sportives

Le sport est, comme la culture, un vecteur de valeurs et d'énergies positives. Pour cela, il faut permettre à chacun de pratiquer la discipline sportive qu'il souhaite. Le développement du concept du «sport pour tous», permet d'étendre les bienfaits du sport au plus grand nombre possible de personnes.

Notre commune dispose d'une grande variété de disciplines sportives : de la randonnée pédestre aux arts martiaux en passant par les sports de balle, que ce soit une activité physique récréative ou bien un sport pratiqué en compétition.

On ne dénombre pas moins d'une vingtaine de pratiques sportives différentes pour environ 2000 adhérents.

Si toutes ces activités bénéficient de structures en salles ou en plein air, nous sommes arrivés pour certaines à saturation ou en limite de sécurité. L'évolution de ses infrastructures, n'a malheureusement pas suivi celle de la commune.

Le gymnase qui accueille aujourd'hui 250 pratiquants pour 4 disciplines ne permet plus une pratique satisfaisante de celles-ci ni même l'accueil d'une nouvelle discipline.

D'autres structures ne sont plus aux normes fédérales car le patrimoine sportif vieillissant n'a malheureusement pas bénéficié d'une politique pluriannuelle de planification de remise en état.

Quel dommage...

Quel dommage d'avoir manqué l'occasion d'ouvrir ce nouveau mandat électoral par un vrai débat sur les grandes orientations sportives, et de dessiner ainsi la feuille de route des six prochaines années... Quel dommage de toujours se retrancher derrière le même

refrain « on en fait déjà beaucoup pour les sportifs » pour ne pas aborder ces questions pourtant d'actualité riches d'enjeux pour l'avenir...

Quel dommage d'avoir manqué il y a quatre ans l'occasion d'enrichir notre patrimoine communal avec le complexe de l'ASPTT. Certes, celui-ci est devenu propriété de la Communauté de Communes des Etangs (CCE) mais ne sera pleinement opérationnel que dans quelques années. De plus, il devra être partagé avec les quatre autres communes de la CCE...

Si nous voulons continuer à faire du « sports pour toutes et tous », nous devons continuer à :

1. Mettre en place un plan pluriannuel d'entretien et de mise aux normes des infrastructures sportives,
2. Développer des rencontres intercommunales entre les différentes sections sportives, avec une grande fête annuelle de tous les sportifs de la CCE,
3. Poursuivre le développement de l'action sportive en milieu scolaire,
4. Promouvoir le sport toute l'année et notamment pendant l'été car tous les Perrotins n'ont pas hélas la chance de partir en vacances,
5. Valoriser plus amplement la journée des sportifs,
6. Encourager et soutenir le développement ou le maintien de certaines manifestations sportives,
7. Lancer une enquête pour mieux connaître les désirs de la population.

Ces problèmes sont le résultat d'une vision à court terme. Le nombre croissant d'habitants et donc d'adhérents dans les sections sportives n'est pas un fait nouveau.

Ce manque d'anticipation est un frein à l'épanouissement de tous et à l'animation de notre commune.

Souhaitons que ces constats et suggestions trouvent un écho favorable auprès de la majorité municipale.

**Les conseillers municipaux du Perray Autrement**  
*Jacques Poleni, Carole Gabiou, Jean-Louis Baron, Vincent Denois, Marie-France Grosse, Christophe Allard*

# Le Perray Notre Commune

Il semblerait que les élus de l'opposition ne savent pas quelles sont les obligations du Débat d'Orientation Budgétaire (D.O.B.). Tel qu'il est défini, il consiste essentiellement en une présentation de chiffres qui montrent les perspectives budgétaires dans lesquelles s'inscrira le budget de l'année : taux d'imposition, encours de la dette, financements automatiques (DGF, TLE, FCTVA et TP : voir le dossier Budget p.4-5), politique tarifaire, subventions, charges salariales, autofinancement provenant des résultats du budget précédent. Qu'ils vérifient, le D.O.B. 2009 a bien présenté ces perspectives :

- maintien des taux d'imposition : 10,94 % taxe d'habitation le Perray contre 13,88% pour les Communes des Yvelines de 5000 à 10 000 habitants.
- l'endettement par habitant est inférieur de 20% au taux moyen correspondant dans les Yvelines et la dette est sans cesse en diminution, révélant ainsi une grande capacité d'emprunt.
- la DGF n'était pas connue au moment du D.O.B., la TLE découle des constructions réalisées, le FCTVA correspond au reversement sur l'effectif 2007, la TP est reversée à la Commune par la Communauté de Communes qui la perçoit, à un montant presque toujours identique.
- les tarifs municipaux augmenteront de 2 %.
- les subventions demandées ne seront créditées qu'après le vote du budget et ne peuvent être dès lors prises en compte par celui-ci.
- les charges de personnel augmenteront de 5,42 %, compte tenu des augmentations fixées par l'Etat, des promotions obtenues localement et de l'embauche de deux nouveaux agents (responsable Point Jeunesse et responsable des Marchés Publics).

Nous rappelons que les trois grands projets d'équipement 2009 seront l'extension-réhabilitation de l'école de la Barantonnerie, le bâtiment passif qui accueillera en 2010 les enfants des maternelles à l'ALSH (Accueil de Loisirs) ainsi que le Relais Assistanes Maternelles et la rénovation de la rue de l'Eglise.

N'oublions pas aussi que les subventions qui arriveront au fil de l'année nous permettront d'avancer d'autres projets (rénovation de la rue de Paris, ...).

Nos adversaires déplorent n'avoir aucune indication sur nos politiques culturelle, sportive, sociale ou sécuritaire à venir. Nous les renvoyons à notre programme de mars 2008 dont nous avons d'ores et déjà mis en chantier de nombreux points.

Néanmoins, comme ils semblent ne pas voir, ou ne pas comprendre, ce que nous faisons, nous leur donnons donc aujourd'hui deux réponses, d'autres suivront...

### - *Quelle est votre politique culturelle ?*

Nous avons décidé d'inscrire notre Commune dans les grands événements culturels français (Fête de la Musique, Journée du Patrimoine, Lire en Fête). Nous développons le rayonnement de la Médiathèque, l'information municipale (journal, affichage, site), la présence des arts et la continuité de notre Salon par des expositions dans d'autres locaux municipaux. Nous œuvrons au rapprochement et au rayonnement des associations (Syndicat d'Initiative, Comité de Jumelage, Histoire et Mémoire du Perray, Société Musicale et Aidema). Nous préparons pour 2010 le retour d'un Festival du Perray.

### - *Que faites-vous pour la sécurité ?*

L'année 2009 témoigne de notre volonté de sécuriser tous les habitants : Journée de prévention routière le samedi 28 mars, mise en place de la Commission accessibilité, travail avec l'ESAT, création de parcours pédiibus pour les enfants des écoles, aménagement de ralentisseurs sur le CD 61, achat d'un cinémomètre (radar mobile).

Nous leur rappelons aussi que nous avons en cours une étude de territoire et de voirie nous permettant de fixer les grandes lignes du développement de notre Commune pour les vingt-trente prochaines années. Il est normal que nous attendions les résultats de ces études avant de nous précipiter dans des effets d'annonces !

Pour mémoire enfin – et puisqu'ils l'évoquent à chaque intervention – l'implantation d'une maison médicalisée ne peut se décider en urgence, sous prétexte qu'une Dame a apporté son soutien à nos adversaires, pendant la campagne municipale !

## VIE de la Médiathèque

Les Editions Actes Sud junior proposent une nouvelle collection d'ouvrages encyclopédiques qui permettent aux enfants de découvrir les différents milieux naturels de la planète : mers, eaux douces, montagnes, forêts...

De page en page, le lecteur explore la faune et la flore, apprend à reconnaître et à identifier ce qu'il voit mais aussi à l'aimer et à le respecter... Des ouvrages simples et clairs, agrémentés de très belles photos en couleurs. A mettre dans le sac à dos avant la balade...

**Titres disponibles à la Médiathèque :**  
Bois & forêts      Monts & montagnes  
Mers & plages      Rivières & étangs

Documentaires à partir de 9 ans.



## Exposition

sur la Shoah du 5 au 20 mai

Réalisée par des élèves de 3ème du collège "Les Molières" (les Essarts-le-Roi).

A la suite d'une visite du camp de concentration du Struthof (au mois de décembre) et de nombreuses lectures de récits et de témoignages de Déportés, deux classes de 3ème ont réalisé une petite exposition relative aux éléments qui les ont marqués dans ce camp...

## LOTO des enfants

Le dimanche 22 mars 2009 à la Salle de la Mare au Loup, sur l'invitation du Syndicat d'Initiative, les enfants étaient conviés pour la 1ère fois au tirage d'un loto dont les lots leur étaient particulièrement destinés.

Plus de 200 personnes dont 105 enfants ont passé une belle journée couronnée par un goûter offert par les commerçants du Perray. Les bénéficiaires de ce loto sont destinés aux 3 écoles de notre Ville. Le Syndicat d'Initiative remercie tous

les participants qui ont fait preuve d'une attention soutenue et pour les déguisements dont certains enfants s'étaient parés. Un grand merci à tous les partenaires artisans et commerçants du Perray particulièrement généreux à cette occasion.



Le Bureau du Syndicat d'Initiative

## 30 ANS de l'Aidema :

Musique du 16 au 19 mai.



Le samedi 16 mai à 16h00, à la Médiathèque, conte musical pour les tout-petits. Une

seconde séance aura lieu à 17h00. En parallèle, de 16h00 à 18h00, plusieurs scènes disséminées dans la Mare au Loup vous permettront d'écouter les musiques qui vous plaisent, de la musique de chambre à la musique actuelle amplifiée. Pour compléter votre après-midi, une exposition de lutherie et d'instruments de musique vous accueillera de 16h30 à 18h30. Toutes ces animations vous sont offertes par l'école de musique et ses amis : l'entrée est libre.

La journée se poursuivra par un repas en musique à la salle de la Mare au Loup. A 18h00, apéritif-concert jazz (New Orleans, Dixieland, ...). A partir de 19h00, buffet complet, dans un flot ininterrompu de musiques : harmonie du Perray, ensemble de clarinettes, ensemble de guitares, quatuor à cordes, groupe Sleeping Cows (rock influencé par les Beatles, Noir Désir, Pink Floyd, ...),

et, bien évidemment, atelier pop et orchestre de l'école de musique. Réservations et règlements (adultes 10 € ; moins de 12 ans 5 €) à effectuer impérativement avant le 06 mai : secrétariat de l'AIDEMA, 21 rue de Rome, aux Essarts-le-Roi ou [reservation@aidema.net](mailto:reservation@aidema.net) ou 01 30 88 92 94 (répondeur).

A 21h45, les portes de la Mare au Loup s'ouvriront à nouveau pour accueillir les spectateurs du final de ce concert anniversaire. L'entrée en sera libre, alors venez, avec nos 120 musiciens et choristes, reprendre des airs connus, des Beatles à Mon Amant de Saint Jean.

Puis, à partir de 22h30, soirée dansante avec l'orchestre de bal Full Bazar puis D.J.

Pour compléter ce feu d'artifice de musiques, la Symphonie n° 9 "du Nouveau Monde" de Dvorak et des extraits de la Khovantchina de Moussorgski seront donnés par l'Orchestre Philharmonique des Yvelines et de l'Ouest Francilien, le mardi 19 mai à 20h30 dans la salle de la Mare au Loup. Réservations, avant le 17 mai, au 01 30 88 92 94 (répondeur) ou [reservation@aidema.net](mailto:reservation@aidema.net).

## Association Présence

**Nouveau Conseil d'administration.**

A la suite de l'Assemblée Générale ordinaire et de l'Assemblée Générale extraordinaire du 2 février 2009, la composition du Conseil d'Administration de l'association « PRESENCE » s'est trouvée modifiée. Après huit années passées à la Présidence de l'association et près de trente sept ans au Conseil d'Administration, Madame Danielle DRAN a voulu passer le flambeau.

Nous la remercions pour son dévouement et pour le travail efficace qu'elle a accompli au sein de l'association. Désormais, l'association « PRESENCE » n'a plus de Président, mais un Directoire pour l'administrer.

Voici la composition de son nouveau Conseil d'Administration :

**Présidents d'honneur :** Monsieur le docteur Alphonse MAREST, Madame Danielle DRAN  
**Directoire :** Mesdames Josiane DOVILLEZ, Thérèse HERVE, Mireille PARAGOT ; Messieurs André LEVEQUE, François MOURET.

**Responsable légal :** Monsieur André LEVEQUE

**Trésorier :** Monsieur Michel CUISIN

**Trésorier adjoint :** Monsieur François MOURET

**Secrétaire :** Madame Thérèse HERVE

**Secrétaire adjointe :** Mme Josiane DOVILLEZ

**Administrateurs :** Mesdames Paule BALDET, Bernadette DUBOIS, Odile MAURY, Jeanne VIN ; Messieurs Albert BLAY, Jacques BLENET, Michel LEBAILLY, Michel VIN. PRESENCE a maintenant plus de trente sept ans d'existence. Créée en décembre 1971, l'association a progressivement mis en place et développé des activités.

L'objectif du fondateur de PRESENCE, Monsieur Robert VENTRE, était de rompre l'isolement et la solitude des personnes âgées. Les bénévoles qui s'occupent de l'association, poursuivent ce même objectif. Pour mieux l'adapter, nous avons lancé un sondage auprès de nos adhérents.

Nous collerons ainsi au plus près de leurs aspirations, dans la mesure de nos moyens. Les bonnes volontés, parmi les jeunes retraités qui voudraient nous aider, sont les bienvenues.

André LEVEQUE

## Salon d'ART

**Palmarès du XVIIème salon d'art du Perray**  
605 visites individuelles, 260 visites scolaires...

**Un vrai succès !**

**Chaque lauréat a reçu une médaille du Conseil Général gravée et un chèque de fournitures d'art.**

**Prix du Jury :**

1. Jacqueline ALPHONSE-MOREAU. *Partir*
2. Doris KRICORIAN. *Vacances*
3. Sylvie LE ROY. *Compositions I à IV*

**Prix de Sculpture :**

Odile MOULIN. *Nin*

**Prix du Public :**

1. Fulvio MUCCIGNATO. *Bretagne*
2. Monique VOGEL. *Transhumance*
3. Marie-Laure PIFFETEAU. *Douceur d'Asie*

**Jeunes Talents :**

1. Margaux. *Raffin*
2. Alexandre. *Diaz*

**Prix de la Municipalité**

Guy COINCE. *En forme*

**Prix des Ecoles**

1. Eliane-Sophie VERRIER. *Ara*
2. Marie-Laure PIFFETEAU. *Eclaboussures sauvages*



## Le Yoga à l'Elan

L'association l'ELAN, avec le concours de la Municipalité pro-

pose depuis de nombreuses années la pratique du Yoga, parmi ses diverses activités. C'est une discipline qui existe depuis plus de 5000 ans et qui trouve naissance en Inde, un pays qui a cette particularité de mettre l'accent sur nos états profonds.

Le Yoga est une philosophie, une pratique physique, un art de vivre. Ce n'est pas la répétition mécanique de mouvements précis mais une recherche d'union entre le corps et l'esprit à travers l'apprentissage de postures. La présence à soi-même et l'attention portée à la respiration sont les qualités essentielles à développer pour avancer sur la voie du Yoga. Le Yoga doit sa popularité à son action bénéfique sur la santé et à son pouvoir de relaxation. Il induit une meilleure connaissance de soi, un lâcher prise tant physique que mental qui nous porte vers une plus grande liberté intérieure.

Quel que soit votre âge, votre poids, votre degré de souplesse ou vos croyances, vous pouvez pratiquer le Yoga, et, bien qu'il soit né en Inde, il est destiné à toute l'humanité.

Les cours ont lieu 3 fois par semaine :

- le mercredi à 20h30 salle de danse
- le jeudi à 20h30 salle polyvalente
- le samedi à 9h30 salle de danse

**Pour tout renseignement : 01 34 84 85 17**



## Equitation Perray

Le CEPY, Centre Equestre du Perray en Yvelines dirigé par Eric LEROYER vient de s'octroyer deux titres de *Champion des Yvelines 2009* : le podium de la finale Elite en saut d'obstacles revient à Margaux LEROYER, toute jeune cavalière de 13 ans sur son *Trotteur Dandy au Bois* et pour le dressage Sandrine MONNIER MONTÉGUT sur son selle Français *Bazil*. Organisé par le Comité Départemental d'Equitation des Yvelines, ce championnat est ouvert à tous les chevaux et poneys, les cavaliers étant titulaires d'une licence club.

## Badminton

Les prochaines échéances sont celles de nos plus jeunes pratiquants qui s'entraînent durant l'Ecole de bad : Championnats de France par équipe et individuels et Coupe des Yvelines Jeunes. A suivre... Rappelons que les créneaux loisirs sont ouverts à tous et à toutes, celui du vendredi de 19h30 à 21h00 est réservé aux femmes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations et les résultats sur notre site <http://esp78bad.servhome.org>



## Club de Tennis

### EQUIPE + 35 ans hommes

Félicitations à l'équipe + 35 ans Hommes qui monte de division après sa victoire dans toutes les rencontres en Championnat des Yvelines.

### CEREMONIE des jeunes classés

Samedi 14 mars 2009, lors de la 4ème cérémonie des Jeunes Classés, Madame Marie-Cécile RESTEGHINI, Maire Adjointe Chargé des Sports, a remis 17 médailles aux enfants qui ont été classés en fin de saison, récompensant ainsi les efforts effectués lors des compétitions (championnat des Yvelines et tournois) de l'année 2008. Cette année 2009, l'école de tennis est forte de 120 enfants et de 4 enseignants.

## TIR

Le 15 mars, Pauline VERDIER (Poussine) et Sylvain VAUDRON (Poussin) se sont rendus à Chelles afin de participer au Critérium Régional. Pauline prend la médaille d'or et Sylvain prend une belle 4ème place.

Les 21 et 22 mars, le Circuit Ecole de Tir a fait étape à Houdan et nos jeunes tireurs se sont encore illustrés avec : médailles d'or pour Pauline VERDIER, Sylvain VAUDRON et Nolwenn PAIMBLANC (Minime) et médaille d'argent pour Emeline OLIVEIRA. A noter, pour la deuxième fois consécutive, la 4ème place de Victor GORECKI (Poussin) qui permet ainsi à l'équipe des Poussins, composée de Victor, Pauline et Sylvain, de ramener la coupe par équipe puisqu'ils prennent la 1ère place (voir la photo où il ne manque que Victor).

Ce même week-end avait lieu l'étape de Versailles du Circuit Ile-de-France à laquelle ont participé les Cadets, Juniors et Adultes. Les résultats sont également au rendez-vous : Médaille d'or pour Audrey BRULE (Junior) et médailles de bronze pour Isabelle BUREAU (Junior) et pour Sarah PINHEIRO (Dame 1).

C'est avec le printemps qu'ont repris les séances de tir du dimanche après-midi. Venez nombreux !!



## KARATE

Les samedi 14 et dimanche 15 mars, Alain GALIANA professeur de la section Karaté accompagné d'un groupe d'élèves et de leur famille a participé au Stage International de karaté dirigé par Maître Ysunari ISHIMI 9e DAN à Louvain la Neuve en Belgique.



## L'Elan Sport pour Tous

Cette année, l'Elan donnera sa présentation de danse au Perray les samedi 30 mai à 20h00 et dimanche 31 mai à 15h00 à la salle des Fêtes de la Mare au Loup. Une troisième représentation reste à fixer. Vous pourrez retirer vos places le samedi 16 mai de 10h à 12h à la Salle des Sports (rue des Lauriers). Tarifs : adultes 7 €/ Enfants (jusqu'à 12 ans) 5 €.

**Renseignements : Monique BARBE au 01 34 84 92 05**

# Evénements

## Cérémonie du 8 mai 1945

Organisée par la Municipalité

**VENDREDI 8 MAI À 11H00**

Départ Place de la Mairie vers le cimetière

Dépôt de gerbes au Monument aux Morts et allocutions

Renseignements : 01 30 46 31 24

## Manger équilibré et pas cher en 2009 !

Conférence débat organisée par le Syndicat d'Initiative

Avec la participation de SONIA MILLARD

(naturopathe - éducatrice de santé)

**MERCREDI 13 MAI À PARTIR DE 20H15**

Salle polyvalente (derrière la mairie) entrée libre

Renseignements : 01 34 84 99 05

(mercredi et samedi de 10h00 à 12h00)

## 30 ans de l'AIDEMA

Infos : <http://www.aidema.net/concerts:index>.

Réservations : 01 30 88 92 94 (répondeur)

ou [reservation@aidema.net](mailto:reservation@aidema.net)

### SAMEDI 16 MAI

- **Conte musical** à la Médiathèque (AIDEMA) :

deux séances 16h00 et 17h00

Entrée libre

- **Scène ouverte « de la musique de chambre aux musiques amplifiées »**

Espace de la Mare au Loup de 16h00 à 18h00

Entrée libre

- **Exposition de lutherie et d'instruments de musique**

Espace de la Mare au Loup de 16h30 à 18h30

Entrée libre

- **Repas en musique**

Salle des Fêtes de la Mare au Loup à partir de 18h00

Réservations impératives avant le 6 mai.

Adultes 10 €, enfants de moins de 12 ans 5 €.

- **Concert anniversaire AIDEMA**

Salle des Fêtes de la Mare au Loup à 21h45

Entrée libre

### MARDI 19 MAI

**Symphonie n° 9 « Du Nouveau monde » de Dvorak**

Orchestre Philharmonique des Yvelines

et de l'Ouest Francilien

Salle des Fêtes de la Mare au Loup à 20h30

Réservations jusqu'au 17 mai.

## 4ème présentation de danse l'ELAN

**30 ET 31 MAI (voir p11)**

# Loisirs

Activités organisées par la Médiathèque municipale.

Renseignements : 01 34 84 89 84 ou

[leperray.bibliotheque@wanadoo.fr](mailto:leperray.bibliotheque@wanadoo.fr).

**MARDI 5 ET 12 MAI À 10H**

Club des Bébé Lecteurs (18 mois à 3 ans)

**MARDI 6 MAI À 14H**

Si les fées m'étaient contées... (3-6 ans)

**VENDREDI 15 MAI À 20H30**

Atelier d'écriture adultes

Tarif : 10 euros (inscriptions à la Médiathèque)

**SAMEDI 16 MAI À 14H**

Atelier des petites plumes (8 à 12 ans)

Tarif : 8 euros (inscriptions à la Médiathèque)

**MERCREDI 27 MAI À 14H**

Contes du Maroc (+ 6 ans)

**RENDEZ-VOUS DU 5 AU 20 MAI**

Exposition sur le thème de la Shoah

Réalisée par des élèves de 3ème du collège

"Les Molières" (les Essarts-le-Roi)

## Brocante

**DIMANCHE 31 MAI**

Réservée aux Professionnels

Champ de Foire

Renseignements : 01 40 71 07 63

## Déchets Ménagers

Pour tout renseignement et toute réclamation, adressez-

vous impérativement au SICTOM : 0800 49 50 61

Collecte des emballages :

**LES LUNDIS 11 ET 25 MAI APRÈS-MIDI**

Collecte du verre :

**LE LUNDI 11 MAI EN JOURNÉE**

Ordures Ménagères :

Tous les vendredis matin

## Déchets Verts

Le Perray-Nord

**MERCREDIS 6, 13, 20 ET 27 MAI**

Le Perray-Sud

**JEUDIS 7, 14, 21 ET 28 MAI**

**➤ A NE PAS RATER EN JUIN**

**19-21 JUIN : FÊTE DE LA ST-ELOI**

**20 JUIN : 3ÈME DEFILÉ DE LA ST-ELOI**

**S'INSCRIRE DÈS À PRÉSENT EN MAIRIE  
(CERTIFICAT MÉDICAL EXIGÉ)**